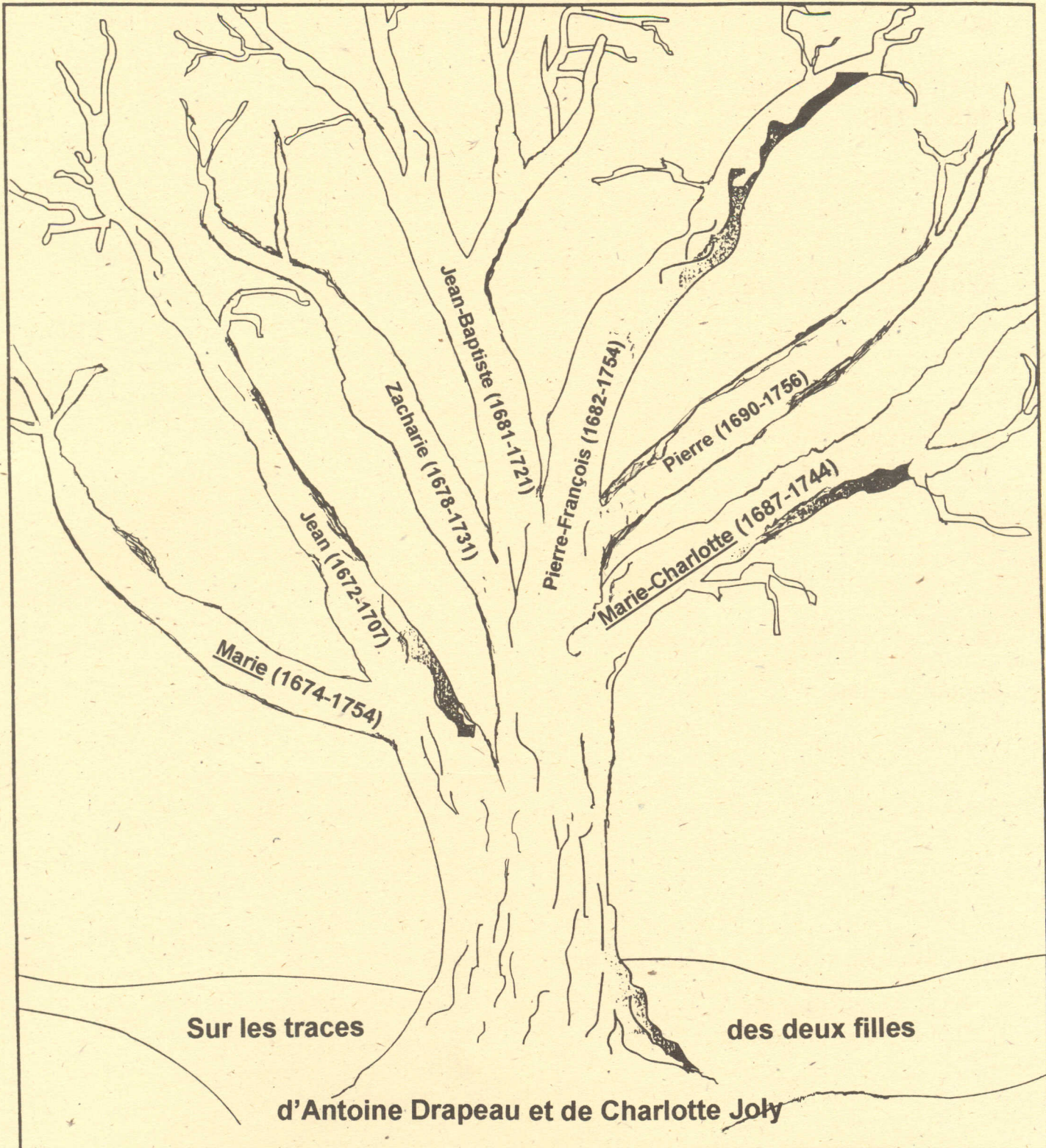


# Bulletin des familles Drapeau

Volume 7, numéro 4

septembre 1999



**Marie Drapeau  
1674-1754**

**et**

**Jean-Baptiste Hallé  
1659-1726**

**Marie-Charlotte Drapeau  
1687-1744**

**et**

**Clément LeSieur  
1689-1759**

**Le Bulletin des familles Drapeau**

**Septembre 1999**

**Volume 7, numéro 4**

**Dépôt légal**

**ISSN 1195-3605**

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada



## Année internationale des personnes âgées 1999

Les Nations Unies ont dévoilé le logo officiel de l'Année internationale des personnes âgées en 1999. Conçu par le Département de l'information de l'ONU en collaboration avec celui des affaires économiques et sociales, le logo, tout en courbes concentriques, évoque **vitalité, diversité** et **interdépendance**, en même temps que mouvement et progrès.

La **vitalité** exprimée est celle que confère aux personnes âgées des capacités intellectuelles et spirituelles accrues, engendrées par des habitudes de vie saines. Quant à la **diversité** suggérée, elle renvoie à l'immense variété des expériences accumulées au fil des ans par les personnes âgées du monde entier. Ce mélange de **vitalité** et de **diversité** annonce «un nouvel âge pour le vieil âge», autant qu'il témoigne de la réalité du «vieil âge dans le nouvel âge».

La concentricité des lignes, pour sa part, rappelle l'**indépendance / dépendance** intergénérationnelle, qui engendre une dynamique d'encouragement, d'habilitation et de soutien réciproques. Mise à profit au sein des familles, des collectivités et de la société dans son ensemble, cette dynamique ouvre la voie «Vers une société pour tous les âges», thème de l'Année.

C'est en 1992, au moment de l'adoption de sa Déclaration sur le vieillissement, que l'Assemblée générale des Nations Unies proclamait 1999 Année internationale des personnes âgées. Dans cette déclaration,

l'Assemblée prie instamment la communauté internationale de favoriser la collaboration entre secteurs et nations et de faire appel à la communauté du développement, aux médias, au secteur privé et aux jeunes générations pour créer une société ouverte à tous les âges.

### Un coup de chapeau aux personnes âgées

Comme dirait Yvon Deschamps, "Quossâ donne une année internationale ?" Est-ce que les femmes et les enfants ont bénéficié de leur année ? Le sort des sans-abri s'est-il amélioré depuis leur année ? Quossâ donne cette année-là ?

S'il s'agit d'un coup de chapeau, cela ne change pas plus de choses que le coup de chapeau que l'on donne à la Fête des Mères, à la Fête des Pères, à la Journée de la Femme ou à la Semaine de l'Âge d'Or. L'Année internationale des Personnes Agées donnera ce que nous voudrions bien lui faire donner.

Certes que l'ONU décrète une Année Internationale quelconque permet de sensibiliser l'ensemble des individus, et plus particulièrement les gouvernements, à une problématique propre à un groupe de la population. Mais les personnes ne recevront bien que ce qu'elles veulent recevoir.

Si on veut que cette Année bénéficie aux personnes âgées, il faut que les personnes âgées elles-mêmes s'impliquent pour faire connaître ce qu'elles sont, ce qu'elles ont, ce qu'elles offrent et quels sont leurs besoins. Et que dire de cette philosophie qui servirait très bien aux membres de notre association.

Je souhaite donc que 1999 soit l'Année de la mobilisation des personnes âgées pour assurer qu'elles soient et demeurent des citoyens à part entière et qu'elles continuent à jouer un rôle important dans la société.

**Michel A. Drapeau, président**

<b>1999, Année internationale des personnes âgées par Michel A. Drapeau</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1<sup>ère</sup> partie : Marie Drapeau et Jean-Baptiste Hallé</b>	
1- De la naissance de Marie à son mariage	4
2- Jean-Baptiste Hallé, fils de pionniers dans la seigneurie de Lauzon	5
3- Domaine de Jean-Baptiste et de Marie dans la seigneurie de Lauzon	6
4- Les 14 enfants Hallé et leurs métiers	8
5- Les dernières années de Jean-Baptiste et de Marie	10
6- Descendance de Marie Drapeau et de Jean-Baptiste Hallé	12
<b>2<sup>e</sup> partie : Marie-Charlotte Drapeau et Clément LeSieur</b>	
1- De la naissance de Marie-Charlotte à son mariage	13
2- Mariage avec Clément LeSieur, un Anglais de l'île Jersey	14
3- Donation à Clément et à Marie-Charlotte	15
4- Des gens de métier	15
5- Décès de Marie-Charlotte et de Clément	18
6- Descendance de Marie-Charlotte Drapeau et de Clément LeSieur	18
<b>Conclusion</b>	<b>19</b>

## Introduction

Nous avons déjà suivi les traces des cinq fils d'Antoine Drapeau et de Charlotte Joly, nous nous devions de compléter les traces de deux autres enfants de nos ancêtres en terre d'Amérique, soit Marie et Marie-Charlotte. Nous disposons ainsi d'un tableau plus complet de la famille d'Antoine et de Charlotte. Nous aurons parcouru plus de 100 ans de l'histoire de la famille Drapeau à partir de 1665, arrivée d'Antoine en Nouvelle-France. Les petits-enfants d'Antoine vivront même sous le Régime anglais.

Par l'histoire, nous comprenons mieux comment notre quotidien d'aujourd'hui s'est formé, comment il a été façonné par la réalité de nos prédécesseurs, comment peu à peu d'une génération à l'autre il y a évolution. Chaque génération met son cœur pour améliorer le sort de la suivante. Il est assez évident que la vie des filles d'Antoine fut nettement meilleure que celle de leurs parents, cette génération de pionniers.

Marie Drapeau par son mariage avec Jean-Baptiste Hallé entra dans une famille déjà pourvue en terre, en bâtiments, en animaux. Tous deux passèrent leur vie dans la seigneurie de Lauzon dans ce qui est maintenant le cœur du Vieux-Lévis. Leurs enfants, par diverses alliances, pratiquèrent divers métiers enrichissant la vie de famille.

Marie-Charlotte, la cadette de la famille, convola avec Clément LeSieur, un homme de la mer. Le couple vécut à Québec où leurs enfants s'établirent et gagnèrent leur vie dans des métiers, comme calfat, boulanger et tonnelier.

Nous constatons dès les premières générations de Drapeau que plusieurs descendants se sont enracinés dans la vie rurale, mais que d'autres ont quitté la terre pour répondre à des besoins de services regroupés davantage dans la ville de Québec.

La mémoire de notre héritage ne doit pas nous faire oublier que tant les Hallé que les LeSieur sont de vrais descendants d'Antoine et de Charlotte. Avec fierté et honneur, les Hallé et les LeSieur ont agrandi le cercle de notre famille.

Ce travail termine les recherches commencées en 1992 au sujet de la famille d'Antoine et de Charlotte après avoir consulté des centaines d'actes notariés et d'actes de l'état civil. Je rêve de faire la synthèse de ces essais présentés aux familles Drapeau en quatre bulletins différents et de publier en un seul volume le résultat de ces travaux. La fierté du nom que je porte et l'amour de mes ancêtres m'incitent à parachever l'histoire de notre famille. L'enracinement dans l'histoire nous aide à conserver notre identité.

**Bertrand Drapeau,**

M. Sc. soc., Bacc. en Histoire

**Marie Drapeau (1674-1754)**  
et  
**Jean-Baptiste Hallé (1659-1726)**

**1- De la naissance de Marie à son mariage**

Marie Drapeau naît dans la seigneurie de Berthier dite de Bellechasse, le 6 mai 1674 et reçoit le baptême le 18 mai suivant par Thomas Morel, missionnaire de la Côte-du-Sud. L'acte de baptême est consigné à la paroisse Notre-Dame de Québec. Pierre Bazin, fermier du sieur de Berthier, est parrain. La marraine est Jeanne Gueneville, épouse de Pierre Molleur dit Lallemand, habitant de Berthier. À l'époque, les parents de Marie habitent Berthier et ils y possèdent une terre, voisine de celle de Denis Belleperche<sup>1</sup>.

En 1677, la famille Drapeau déménage dans la seigneurie de Vincennes. Les registres de l'hôtel-Dieu de Québec révèlent que Marie, âgée de 15 ans, séjourne 15 jours à l'hôpital en octobre 1689. Les registres n'indiquent pas le motif de son hospitalisation. Elle est dite résidente de Saint-Joseph de Pointe-Lévy, paroisse englobant Vincennes.

Le 2 mai 1695<sup>2</sup>, par contrat notarié et en présence de sa mère, Marie s'engage à titre de domestique chez le notaire Louis Chambalon. Elle servira pour un an ledit notaire royal pour « tout ce qu'il commandera d'honnête et de licite moyennant la somme de 60 livres » et il aura l'obligation de la nourrir et de la loger. Le contrat spécifie que le notaire retient 26 livres pour payer la veuve Dubosc chez qui Marie a été en service auparavant. Cette somme servira à rembourser la veuve pour les hardes et fournitures qu'elle lui a procurées pendant qu'elle a été à son service.

Un tel engagement apporte un revenu d'appoint à la famille et conséquemment il y a une bouche de moins à nourrir. En ce temps là, Antoine et Charlotte doivent pourvoir aux besoins de sept enfants, ce qui est considérable pour une famille peu aisée. Marie aurait donc quitté la maison familiale pour aller travailler à Québec depuis un bon moment, d'abord engagée chez la veuve Dubosc, puis chez le notaire Chambalon. Elle résilia son contrat chez le notaire en juillet, car il y a un projet de mariage dans l'air.

Le 18 juillet 1695, Marie Drapeau et Jean-Baptiste Hallé<sup>3</sup> s'unirent en la paroisse Saint-Joseph de Pointe-Lévy en présence d'Antoine Drapeau et de Jean Drapeau, père et frère de la mariée, de Jean Maranda et de Jean Carier, beau-père et beau-frère du marié et des amis Jacques Girard, Ignace Carier, Charles Bissot et François Grenet. Le curé Philippe Boucher bénit le mariage. Auparavant les époux avaient passé un contrat de mariage devant le notaire Nicolas Métru où il est écrit que « ledit Drapeau père de ladite future espouze donne audit Hallé en faveur du present mariage a sadite (fille) une terre & habitation seize en la seigneurie de Berthier concistante en trois arpents de terre de front (...) comme aussy ledit Drapeau promet et sa femme donner et bailler audit Hallé dix escus en faveur de mariage de la future espouze leur fille...<sup>4</sup> ». Antoine se départit de sa

<sup>1</sup> *Vente Denis Belleperche à François Chauveau*, 15 août 1674. Greffe de Claude Maugue, ANQ,Q.

<sup>2</sup> *Engagement Marie Drapeau au notaire Chambalon*, 2 mai 1695. Greffe du notaire Louis Chambalon, ANQ,Q.

<sup>3</sup> L'orthographe Hallé a complètement remplacé l'ancienne Halay.

<sup>4</sup> *J. B. Hallé Marie Drapeau*, 17 juillet 1695. Greffe de Nicolas Métru, ANQ,Q.

terre de Berthier en faveur de son gendre, lequel ne l'habitera pas. Jean, frère de Marie, occupe cette terre à ce moment-là.

Encore mineure, Marie avait besoin du consentement de son père; nul doute qu'Antoine acquiesça à ce choix. Les parents recherchaient toujours des mariages qui assuraient une bonne sécurité. Marie, malgré 14 ans de différence avec son futur, épousait un bon parti. Marie quitta donc son service chez le notaire Chambalon de Québec et pris charge de la maison de Jean-Baptiste avec ses cinq enfants mineurs.

## **2- Jean-Baptiste Hallé, fils de pionniers dans la seigneurie de Lauzon**

Jean-Baptiste est le fils de Jean-Baptiste Halay et de Mathurine Vallet passés en Nouvelle-France dans les années 1650 avec trois enfants. Seul Jean-Baptiste est né au pays le 10 septembre 1659. La famille s'établit à la côte de Lauzon dès 1658. En 1667, Jean-Baptiste fils résidait à la maison du procureur général Jean Bourdon et à l'âge de dix ans, en 1668, il entre au séminaire de Québec. Il est l'un des six premiers élèves inscrits à cette institution. Il en sort le 20 octobre 1669.

À l'hiver 1672, son père fut trouvé mort dans les bois<sup>5</sup>. Sa mère, âgée de 64 ans, demeurera veuve; il n'a que 13 ans et il devient chef de famille; ses trois sœurs étaient déjà mariées à ce moment. Son père avait reçu en concession trois arpents de terre sur 40, situés de part et d'autre des terres de Notre-Dame-de-la-Victoire, arrière fief concédé aux Jésuites en 1653. Le recensement de 1667 indiquait que 12 arpents de terre étaient en valeur. Avec l'aide d'un domestique, il verra à développer cette terre. L'aveu et dénombrement de 1723 révélera que 33 arpents sont en valeur<sup>6</sup>.

Le 16 novembre 1682, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, Jean-Baptiste épouse Marie Maranda, qui lui donnera cinq enfants. Successeur de son père sur la terre et il garde sa mère qui décéda en 1686 à l'âge de 78 ans. Marie Maranda décéda entre avril 1694 et juillet 1695 laissant Jean-Baptiste avec cinq enfants en bas âge. Jean-Baptiste, conscient de la responsabilité d'élever ses enfants, songea à se remarier. Il doit faire l'inventaire du butin qu'il possédait avec Marie Maranda afin de protéger les droits des enfants à qui la Coutume de Paris réserve la moitié des biens à partager en parts égales entre eux. Cet inventaire<sup>7</sup> nous renseigne sur les biens de Jean-Baptiste au moment de son deuxième mariage.

Il possède des meubles et des ustensiles de cuisine pour une valeur de 55 livres, des animaux estimés à 200 livres, soit un taureau, deux vaches, deux porcs, neuf poules. Il a des dettes passives pour 369 livres. Son habitation, comprenant ses arpents de terre et sa cabane, a une valeur prise à 500 livres et les cultures en plan vaudront 136 livres. Malgré ses dettes, Jean-Baptiste est un habitant bien pourvu pour l'époque.

<sup>5</sup> J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, Lévis, 1984, vol. 1, p. 357 sq.

<sup>6</sup> Ibid., vol. 1 p. LXVIII-LXIX, vol. 2 p. 112.

Marcel Trudel, *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, Édition du Méridien, 1998, t.1 p. 765.

<sup>7</sup> *Inventaire des effets, dettes et cabane de feu Marie Maranda et Jean-B. Hallé, son époux*, 14 juillet 1695. Greffe du notaire Nicolas Métru, ANQ,Q.

Au moins six contrats notariés passés entre 1675 et 1695<sup>8</sup> nous signalent l'esprit d'entreprise de Jean-Baptiste Hallé, soit par des marchés de coupe de bois pour des bourgeois de la ville de Québec, soit par des ventes de marchandises, d'animaux, soit par l'engagement de domestique à son service. On devine l'homme avec du cœur au ventre.

À un moment donné et pour de longues années, il devient bedeau pour la paroisse Saint-Joseph de Pointe-Lévy; parcourant régulièrement la distance entre les rues actuelles Mgr-Bourget et Guénette : ce sont environ 20 arpents par les chemins de l'époque et hiver comme été... Allait-il sonner l'Angélus? chauffer l'église l'hiver? déblayer la neige? préparer la messe? et quoi encore?

### **3- Domaine de Jean-Baptiste et de Marie dans la seigneurie de Lauzon**

Bedeau à la paroisse St-Joseph, Jean-Baptiste avait de bonnes relations avec le curé Philippe Boucher, fils du seigneur de Boucherville. En 1698, ce curé obtient une concession de onze arpents sur cinquante arpents de terre du seigneur Thomas Bertrand, résidant à Paris<sup>9</sup>. Le curé Boucher déclare le 29 août 1699 devant le notaire qu'il n'a que prêté son nom pour obtenir ces onze arpents.

Les vrais acquéreurs sont Jean-Baptiste Hallé et ses deux beaux-frères Jean et Zacharie Drapeau; ces derniers obtiennent chacun trois arpents sur 50 de profondeur. Jean-Baptiste reçoit cinq arpents sur 50. La superficie de ses terres passe de 120 arpents à 270 arpents. Le 1<sup>er</sup> juin 1705, Jean Drapeau, résidant à St-Joachim, cédera à Jean-Baptiste sa terre de Lauzon. Celui-ci la revend à René Albert le 13 octobre 1709 au prix de cent livres. Nous ignorons ce qu'il est advenu de la terre de Zacharie Drapeau.

La terre de Jean-Baptiste était située entre la côte Labadie et la rue Guénette, cœur du Vieux-Lévis actuel. Il avait comme voisins Ignace Carrier à l'est et Mathurin Arnaud à l'ouest. Celui-ci, chauxfournier, possédait sur le rivage, face à Québec, un four à chaux fort achalandé dû au genre de construction à l'époque. Ce four a fonctionné jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. La côte Labadie a longtemps porté le nom de côte du fourneau à chaux<sup>10</sup>. La terre de Jean-Baptiste Hallé se trouvait dans l'axe actuel du quai du traversier entre Lévis et Québec.

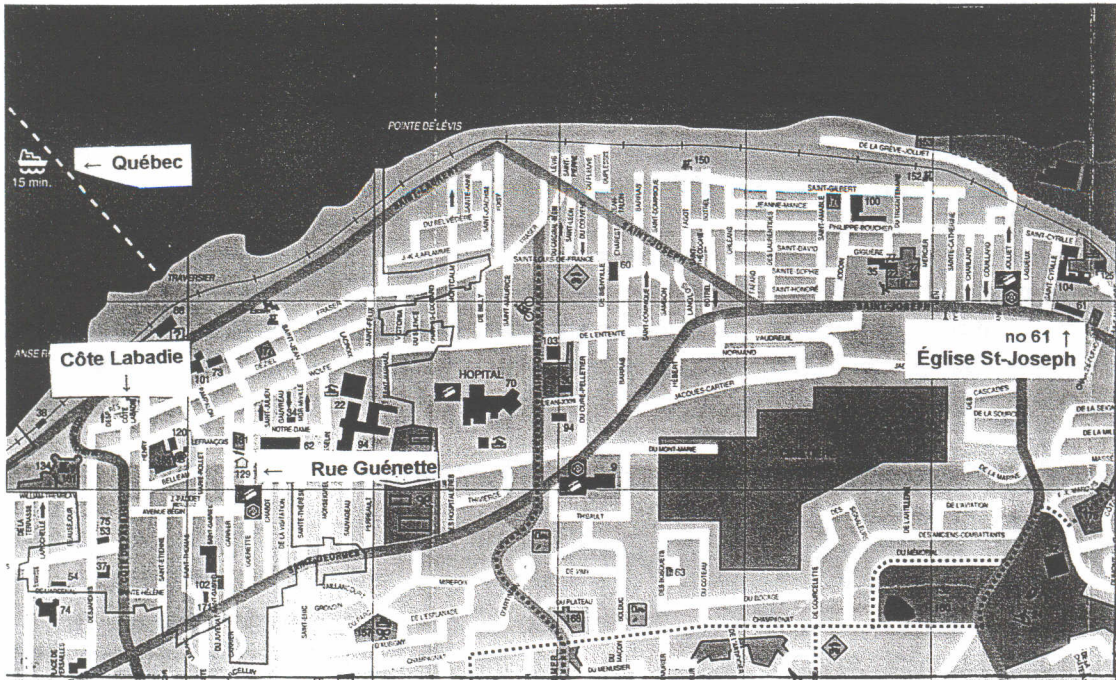
Le 30 juillet 1701, Jean-Baptiste règle des affaires avec la famille de sa première épouse, Marie Maranda. D'abord il donne une quittance à son ancien beau-père Jean Maranda pour la dot promise au contrat de mariage avec sa fille. Il reçoit ce jour-là 50 livres en monnaie de cartes et il donne quittance finale. Par après, il vend pour 120 livres à Michel Maranda, frère de sa défunte épouse, la septième partie d'un arpent et demi de terre provenant de la succession de Jeanne Cousin, une parente. Jean-Baptiste a probablement besoin d'argent; lui et Marie ont neuf enfants à charge à ce moment-là. Alors il voit à ses affaires.

---

<sup>8</sup> Nous omettons ces contrats pour nous concentrer sur le couple Drapeau-Hallé.

<sup>9</sup> *Concession de Thomas Bertrand à Philippe Boucher*, 5 novembre 1698. Greffe de Gilles Rageot, ANQ, Q.

<sup>10</sup> J.-Edmond Roy, op. cit., vol. 1, p. 378.



Extrait de la carte de Lévis<sup>11</sup>



Pied de la Côte Labadie à Lévis  
Circa 1864-1867<sup>12</sup>

<sup>11</sup> Lévis, Division des communications, août 1998.

<sup>12</sup> Bulletin de la société régionale de Lévis, *La seigneurie de Lauzon*, hiver 1999, no 72.

#### 4- Les 14 enfants Hallé et leurs métiers

Marie, âgée de 21 ans, a pris charge des cinq enfants de Jean-Baptiste : l'aîné avait 12 ans et le plus jeune à peine un an. Neuf mois plus tard, elle met au monde son premier enfant et huit autres suivront de deux ans en deux ans. Tous ces enfants sont nés et baptisés à Saint-Joseph de Pointe-Lévy. Marie a certainement trimé dur pour voir à l'organisation et au fonctionnement de cette maisonnée de 14 enfants.

Que sont devenus au cours des ans ces enfants<sup>13</sup> et leur conjoint? Certains ont habité dans la seigneurie de Lauzon, d'autres se sont installés à Québec exerçant divers métiers : navigateur, maître de barque, cabaretier, cordonnier, charpentier de maison, charpentier de navire, menuisier, domestique, bedeau. Tant de métiers divers apportaient une richesse dans la famille Hallé.

##### a) les enfants du premier lit : Jean-Baptiste et Marie Maranda

Jean, l'aîné, naît le 20 novembre 1683. Il prendra femme à quatre reprises : en 1709, il épouse Marie-Anne Rancin et aura cinq enfants; en 1717, il choisit Marguerite-Madeleine Duparc qui lui donnera cinq autres enfants; en 1727, sa troisième épouse Angélique Fleury n'a pas d'enfant, enfin la quatrième, Jeanne-Cécile St-Agne, qu'il marie en 1733 lui donnera cinq enfants. Dès 1716, il est installé à Québec, au chantier naval du Cut-de-Sac où sont regroupés des marchands et des charpentiers de navire. Les nombreux contrats qu'il passe le présentent tantôt comme navigateur, maître de barque tantôt comme cabaretier. Navigateurs et cabaretier se comprenaient bien...

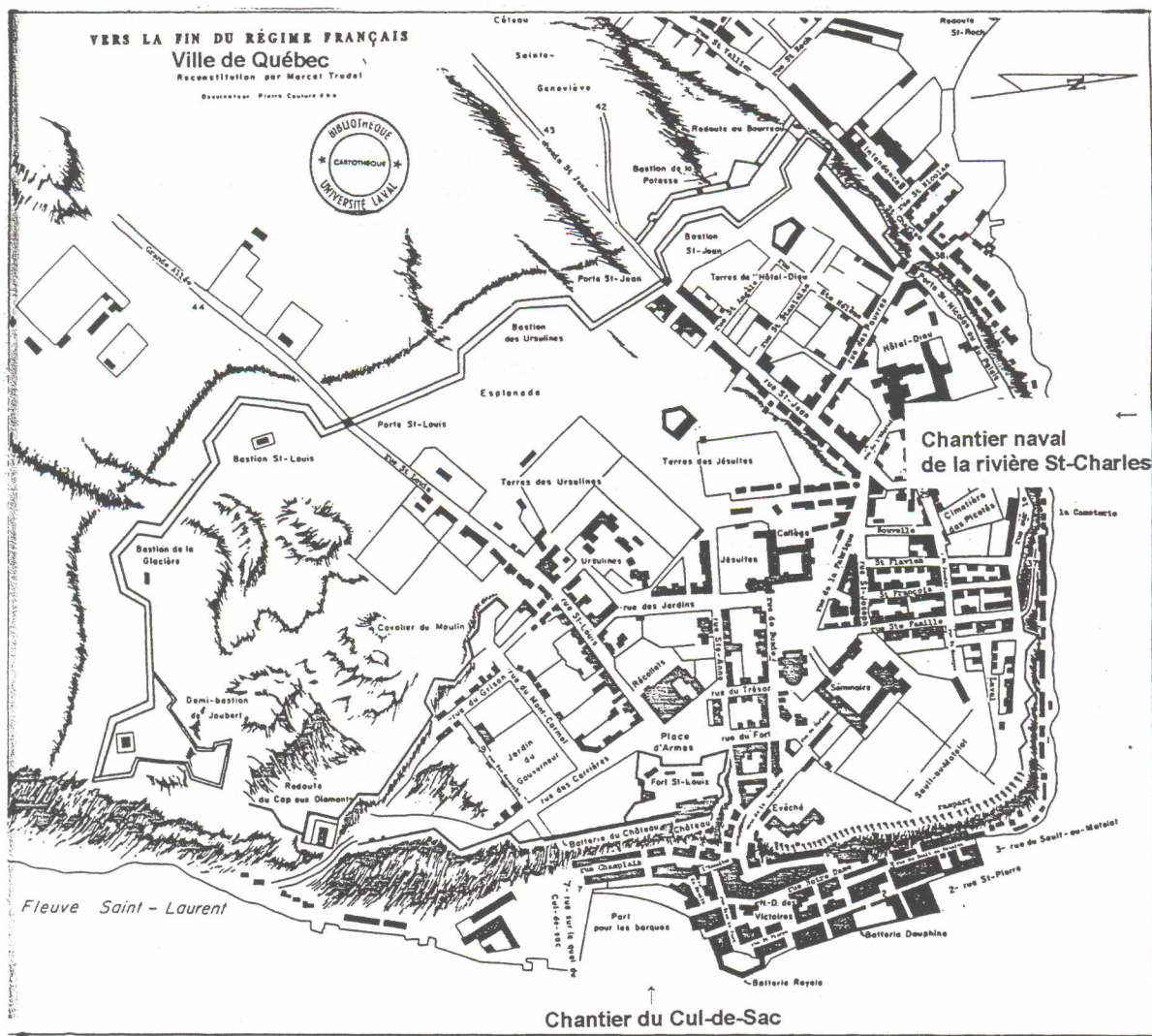
La proximité de cabaret et de chantier naval ne plaît pas à l'administration coloniale. «Le chantier naval de la Saint-Charles est clôturé et les sorties fermées pour mettre un terme aux escapades des ouvriers dans les cabarets voisins (...) Les cabarets établis à proximité des chantiers se voient interdits d'accueillir les charpentiers engagés par le roi soit pour fumer et sous quelque autre prétexte que ce puisse être pendant les heures de travail et sous peine de dix livres d'amende pour la première fois et de prison en cas de récidive.»<sup>14</sup>

Le transport par voie d'eau était des plus fréquents à l'époque : le fleuve St-Laurent donnait accès à toutes les paroisses s'échelonnant le long de son parcours. Au début, on utilisa le canot d'écorce, étant rapide mais fragile, on le remplaça par de nombreux autres types d'embarcations répondant mieux aux besoins : chaloupes, barques pontées ou à fond plat. Les allées et venues avec Québec se font d'avril à novembre. En hiver, c'est le pont de glace qui assure le transport.

Geneviève, née en 1685, épouse René Maheu en 1706; ils n'ont pas d'enfant. Le 20 août 1710, elle convole en secondes noces avec Jean-Baptiste Duquet, dont elle aura neuf enfants. Au recensement de Québec en 1716, ils habitent la rue sous le Fort, mais vers 1720, ils habitent dans la seigneurie de Lauzon, où elle décède le 21 août 1758.

<sup>13</sup> N.B. Les contrats notariés concernant les enfants sont omis afin de ne pas alourdir cet essai.

<sup>14</sup> Réal Brisson, *La charpenterie navale à Québec sous le Régime français*, Institut québécois de recherche sur la culture, éd. Edmond Nevers, (1983), p. 101.



**Ville de Québec**  
**vers la fin du Régime français**  
 (Marcel Trudel, ajouts par B.D.)

Françoise naît le 7 juillet 1687. Le 13 octobre 1711, elle épouse Claude Dudevoir, un maître cordonnier de Montréal. À la naissance du deuxième enfant, ils résident à Montréal. En 1716, veuve, elle habite à Québec, rue sous le Fort. Le 16 août 1724, un deuxième mariage avec Pierre Tessier ne donne aucune postérité. Un troisième mariage l'unira à Simon L'Héruit le 23 novembre 1740, à Québec.

Marie-Angélique, née le 30 avril 1691, épousera Étienne Amiot en novembre 1715. Il est navigateur, charpentier de navire et de maison. Il est un charpentier en demande : il passe plusieurs contrats de construction. Le couple réside à Québec sur le Rempart au moment du recensement de 1716.

Louis est né le 10 février 1692. Il demeurera dans la seigneurie de Lauzon. En 1718, il épouse Marie Duquet, sœur de Jean-Baptiste, marié à sa sœur Geneviève. Ils auront six enfants. En 1726, il remplace son père comme bedeau à la paroisse Saint-Joseph, tout en cultivant la terre : une deuxième génération de bedeau. Il décède en 1731.

**b) les enfants de Jean-Baptiste et de Marie Drapeau**

Marie-Jeanne est née le 16 avril 1696. À 19 ans, elle épouse Jean-Baptiste Rancin, frère de Marie-Anne. Ils auront sept enfants et s'établissent à la petite rivière St-Charles, où se trouve un chantier naval. Devenue veuve, elle vend à l'encan et au plus offrant les biens

meubles et les animaux relevant de son mariage afin d'assurer une juste répartition des biens avec les ayants droit. Cette vente lui rapportera la somme de 482 livres<sup>15</sup>. En janvier 1746, elle épousera en secondes noces Jacques Massy, résidant de la Petite Rivière où il est navigateur. Marie-Jeanne passera sa vie à Québec.

Marguerite naît le 16 janvier 1700 et épouse en 1722 Gabriel Duquet dit Desrochers, frère de Marie. Elle décède à la naissance de son cinquième enfant en 1731, dans la seigneurie de Lauzon.

Marie-Madeleine, née en 1702, entrera en 1726 dans une famille de musiciens en se mariant avec Paul Dumesnil dit Lamusique, un navigateur. Son père, menuisier et musicien, se mérita le nom de Lamusique. Ils résidèrent à Québec et eurent six enfants.

Marie-Suzanne est née en 1704 et prendra Jean-Élie Gauthier comme époux en juin 1727 à Québec. Ils auront deux filles et s'installeront à Sainte-Anne de la Pérade.

L'année 1707 fut assurément une année douloureuse pour Marie. En avril, elle donne naissance à Jean-Baptiste qui décédera au mois de juillet suivant. En octobre, elle perdra un deuxième fils André-Joseph, âgé de neuf ans. Y avait-il une épidémie cette année-là?

Marie-Angélique, née en 1708, décède en octobre 1733, après cinq ans de mariage avec François Corneau. Un enfant est connu : Nicolas, né à Lauzon en 1729. En décembre 1733, Marie Drapeau, sa mère, et François Corneau règlent la succession de Marie-Angélique, Marie et François ayant droit à la moitié des biens. Marie accepte 600 livres et les hardes de sa fille, soit une robe d'étamine, un jupon de carizé, cinq coiffes dont une noire, quatre chemises et une paire de drap de toile du pays<sup>16</sup>.

Augustin-Étienne, né en 1710 et Jean-Baptiste, né en 1712, marièrent les deux sœurs, Catherine Carrier en 1733 et Marie-Louise en 1742. Les deux frères ont épousé des voisines : la terre d'Ignace Carrier, leur père, était voisine de celle de Jean-Baptiste Hallé. Augustin vivra dans la seigneurie de Lauzon et aura huit enfants. Jean-Baptiste s'établira à Québec comme navigateur et aura sept enfants.

## **5- Les dernières années de Jean-Baptiste et de Marie**

À part les événements reliés à leurs enfants, nous ne relevons pas d'autres événements jalonnant la vie de Jean-Baptiste et de Marie. Comme tous les parents, ils ont dû voir à l'installation de leurs enfants, à leur fournir aide et secours dans le besoin, à se réjouir de la venue des petits-enfants et à apporter leur soutien lors du décès de l'un d'eux.

Le curé Montenon de la Rue a rendu un magnifique témoignage à son fidèle bedeau, Jean-Baptiste, en rédigeant un éloge funèbre lors de son décès le 28 février 1726, à l'âge de 66 ans. «Les bons services qu'il a rendus à cette paroisse en exerçant avec édification la charge de bedeau depuis un grand nombre d'années doivent engager les

<sup>15</sup> *Inventaire Procès-verbal de vente de Jean Rancin du 27 janvier 1746*, Greffe de Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour, ANQ,Q.

<sup>16</sup> *Transaction entre Marie Drapeau veuve Jean Halay et François Corneau son gendre*, 2 décembre 1733. Greffe de Claude Barolet, ANQ,Q.

paroissiens à se souvenir de lui et à prier pour le repos de son âme.<sup>17</sup>» L'acte de sépulture ajoute qu'il a reçu tous les sacrements de l'église et qu'il a été inhumé dans la crypte de l'église. Son fils Louis et son gendre Jean-Baptiste Duquet seront les témoins.



Église de Saint-Joseph

Le 13 mars<sup>18</sup> suivant le décès de Jean-Baptiste, Marie procède à l'inventaire des biens de sa communauté avec Jean-Baptiste : il y a des enfants mineurs à protéger et des héritiers à pourvoir. Les biens incluant meubles, ustensiles, animaux, outillages, chaloupe, agrès de pêche ont une valeur d'environ 500 livres. À cet inventaire, il faut ajouter la valeur des terres, des bâtiments, des dettes passives et actives. Somme toute, nous voyons que de la génération d'Antoine à celle de sa fille Marie, il y a amélioration assez considérable du niveau de vie, même si ce n'est pas l'abondance.

Après le décès de leur père, ses enfants n'habitant pas la seigneurie de Lauzon ou déjà en possession de terre dans la seigneurie ou ailleurs vendirent peu à peu leur part de terre reçue en héritage. De nombreux contrats notariés nous révèlent ces diverses transactions. En 1733, toutes ses filles étaient déjà mariées. Jean-Baptiste, seul fils célibataire de 20 ans, vivait probablement avec sa mère dans la seigneurie de Lauzon.

En 1735, Marie Drapeau, mère et tutrice de Augustin-Étienne et de Jean-Baptiste, ses fils mineurs, loue à Jean-Baptiste Carrier, voisin par le bout des terres, trois perches et six pieds de terre sur 40 arpents de profondeur. La terre et les bâtiments qui s'y trouvent sont loués jusqu'à ce que les deux aient atteint leur majorité, soit 25 ans. Ils recevront cinq livres par an pour la location. À ce moment, Marie quitte peut-être Lauzon pour

<sup>17</sup> J.-Edmond Roy, op. cit., vol. 3, p. 211.

<sup>18</sup> *Inventaire des biens de défunt Jean Halay à la requête de sa veuve Marie Drapeau*, le 13 mars 1726. Greffe de Florent de Lacetière, ANQ,Q (12 pages).

Québec; à 61 ans, elle ne pouvait plus travailler aussi fort sur la terre.

Elle alla résider chez une de ses filles. Nous ignorons tout de son séjour à Québec. C'est là qu'elle décéda le 6 juillet 1754 à l'âge vénérable de 80 ans. Elle fut inhumée dans le cimetière de Québec. Charles d'Youville, fils de Marguerite d'Youville, vicaire à la paroisse de Québec, présida la sépulture, en présence des témoins Jean Vallée et Guillaume Tophorin. Ainsi prenait fin la vie de Marie Drapeau, fille d'Antoine.

## **6- Descendance de Marie Drapeau et de Jean-Baptiste Hallé**

**Jean-Baptiste Hallé** (Jean-Baptiste/Mathurine Vallet)

**Marie Drapeau** (Antoine/Charlotte Joly)

Mariage : 16 juillet 1695

Saint-Joseph de Pointe-Lévy, 9 enfants dont 7 survivants

### **Les enfants survivants :**

**1- Marie-Jeanne Hallé** (1696- )

Jean-Baptiste Rancin (1686- )

Mariage : St-Joseph de Pointe-Lévy,

2 mai 1715, 7 enfants

**3- Marie-Madeleine Hallé** (1702- )

Paul Dumesnil dit Lamusique (1706- )

Mariage : Beaumont, 22 octobre 1726,

6 enfants

**2- Marguerite Hallé** (1700-1731)

Gabriel Duquet dit Desrochers (1687- )

Mariage : St-Joseph de Pointe-Lévy,

1<sup>er</sup> juin 1722, 5 enfants

**4- Marie-Suzanne Hallé** (1704- )

Jean-Élie Gauthier ( )

Mariage: Québec, 30 juin 1727, 2 enfants

**5- Marie-Angélique Hallé** (1708-1733)

François Corneau (1704-1731)

Mariage: Lotbinière 12 avril 1728, 1 enfant

**6- Augustin-Étienne Hallé** (1710-1798)

Catherine Carrier (1702-1791)

Mariage : St-Joseph de Pointe-Lévy, 9 juin 1732, 8 enfants dont 4 survivants :

- Augustin Hallé épouse Marie-Reine Fournier, 5 novembre 1754 à Lauzon
- Louis Hallé épouse Françoise-Régis Carrier, 12 février 1759 à Lauzon
- Marie-Catherine Hallé épouse Jean-J. Couture, 14 février 1757 à Lauzon
- Élisabeth Hallé épouse Charles Carrier, 16 février 1764 à Lauzon

**7- Jean-Baptiste Hallé** (1712-1798)

Marie-Louise Carrier (1718-1786)

Mariage : St-Joseph de Pointe-Lévy, 21 août 1742, 7 enfants dont 2 survivants connus :

- Marie-Louise Hallé épouse Joseph Énouille, 6 février 1775 à Québec
- Catherine-Rosalie Hallé épouse Pierre-J. Chèvrefils, 11 juillet 1780 à Québec.

## Marie-Charlotte Drapeau (1687-1744)

et

## Clément LeSieur (1689-1759)

### 1- De la naissance de Marie-Charlotte à son mariage

Marie-Charlotte, dixième enfant d'Antoine et de Charlotte Joly, naît le 27 avril 1687 et reçoit le baptême le 1<sup>er</sup> mai à Saint-Joseph de Pointe-Lévy. La marraine Marie-Ursule Philippeaux est l'épouse de Hugues Cochran, marchand de Québec; le parrain est le capitaine de milice Pierre Bécart de Granville. Les documents civils et notariés révèlent peu d'information au sujet de Marie-Charlotte jusqu'à son mariage. Le 20 octobre 1708 à Beaumont, elle est marraine de Louis-Charles Balan dit Lacombe, fils de Jean-Baptiste et de Jeanne Mailloux. Ces derniers sont oncle et tante par alliance de ses frères Jean-Baptiste et Pierre.

Les donations d'Antoine et de Charlotte à leurs fils en 1707 et en 1708 laissent voir tout leur souci pour leur fille. Marie-Charlotte fut probablement la fille de la maison : elle assistait sûrement sa mère dans les charges domestiques et était le bâton de vieillesse des parents. La donation de 1707 stipule que Pierre, le donataire<sup>19</sup>, «nourrira et entretiendra logera et chauffera avec luy sesdits pere et mere donateur en sa maison soignés, maladies jusqu'au trepas du dernier décédé d'eux deux et la dernière de leur fille jusqu'à ce quelle soit promise; nourrir Marie Charlotte Drapeau<sup>20</sup>.»

La donation de 1708 ajoute des précisions. Le donataire, cette fois-ci son frère Jean-Baptiste, s'engage à nourrir et entretenir «Marye Charlotte Drapeau âgée de vingt et un an jusque ou qu'elle soit pourvue par mariage ou autrement a la charge qu'elle sera tenue de travailler selon ses forces et sa qualité pour le profit desdits futurs époux<sup>21</sup> (Jean-Baptiste et Perrine Lacroix)». Pierre a renoncé à la donation de 1707, car la donation est plus onéreuse que profitable. Pour soulager Jean-Baptiste et Perrine, Marie-Charlotte devra contribuer à l'entretien de la maisonnée.

Lors de la donation de 1715 à leur fils Pierre le Jeune, les parents ne prévoient aucune clause garantissant l'hébergement et l'entretien de leur fille Marie-Charlotte. Ce qui peut indiquer que Marie-Charlotte n'habite plus à Vincennes; les parents n'auraient pas négligé de pourvoir aux intérêts de leur fille. Son frère Pierre et Marie-Anne Lisse, son épouse, suffisent à la tâche. Marie-Charlotte a-t-elle quitté la maison familiale? Est-elle établie à Québec comme domestique? C'est probablement là qu'elle rencontrera celui qui allait unir sa vie à la sienne.

Le 27 avril 1716, Jean de Saint-Vallier, évêque de Québec, recevait le mutuel consentement de mariage de Clément LeSieur et de Marie-Charlotte Drapeau et il leur a donné la bénédiction nuptiale selon les rites prescrits en présence du frère François, récollet, de Roland Tessier et de Claude Marmiot<sup>22</sup>. Pourquoi l'évêque de Québec

<sup>19</sup> Le donataire : la personne à qui une donation est faite.

<sup>20</sup> *Donation syllanagmatique d'Antoine Drapeau et Charlotte Joly sa femme à Pre Drapeau leur fils*, 5 août 1707. Greffe de François Genaple, ANQ,Q.

<sup>21</sup> *Contrat de mariage Jean-Baptiste Drapeau et Perine Lacroix*, 11 octobre 1708. Greffe de Louis Chambalon

<sup>22</sup> *Mariage de Clément LeSieur et Marie-Charlotte Drapeau*, 27 avril 1716, paroisse Notre-Dame de Québec, ANQ,Q.

préside-t-il aux cérémonies de ce mariage? Serait-ce que Clément LeSieur a par la même occasion abjuré le protestantisme devant l'évêque? Qui est Clément LeSieur?

## 2- Mariage avec Clément LeSieur, un Anglais

Clément LeSieur, fils de Mathieu LeSieur et Isabelle Duton, est né en 1689 d'après son acte de sépulture et le recensement de 1744 de Québec. Il est originaire de la paroisse La Trinité, île Jersey. Cette paroisse du nord de l'île est située à 25 kilomètres au nord-ouest de la Normandie, en France. Les gens de Jersey pouvaient être attirés à s'établir en Nouvelle-France : le français leur était connu et c'était un peuple lié à la mer. Il arrive en Nouvelle-France vers 1713 comme calfat<sup>23</sup> ou calfateur. On présume qu'il s'établit d'abord à Québec là où se construisent les navires à l'époque. Il y aurait rencontré Marie-Charlotte.

Clément détient un métier spécialisé : il voit à colmater les fentes et interstices des bordages d'un bâtiment en construction avec de l'étoupe de brai, recouverte ensuite de mastic ou de goudron liquéfié, afin de rendre parfaitement étanche la coque d'un navire. Il y a peu de spécialistes à l'époque : des ouvriers maritimes exercent les diverses techniques nécessaires à la construction d'un navire. Il y a deux chantiers navals royaux à Québec : celui de la rivière St-Charles et celui du Cul-de-Sac.<sup>24</sup>

Au début de leur mariage, Clément et Marie-Charlotte demeureront à Beaumont et fort probablement à Vincennes dans la maison paternelle des Drapeau. C'est là qu'est baptisé leur premier enfant. Lors d'un contrat le 21 juin 1717, Clément est dit résidant à Beaumont. Il achète conjointement avec Thomas Laforest, habitant de l'Anse-des-Mères, à Québec, «une chaloupe portant dix cordes de bois avec les agrès et apparaux, une ancre et deux grappins et leurs câbles, aussi deux voiles en l'état que le tout est présentement<sup>25</sup>». Les acquéreurs paieront deux mille livres pour la chaloupe. Ils s'engagent à donner et livrer aux vendeurs à leur maison la moitié de ce qu'ils gagneront jusqu'au paiement total du montant de la vente. Si les sieurs Pinaud et Perthuis, vendeurs, ont besoin de quelques voyages de chaloupe, ils auront la préférence. Clément LeSieur appose sa signature audit contrat.

Thomas Laforest et Clément LeSieur ne demeurent pas longtemps propriétaires de la chaloupe. Ils la revendent le 29 janvier 1718 à Gabriel Dusaud. Dans ce contrat<sup>26</sup>, quelques précisions s'ajoutent : le premier est dit navigateur à Québec et Clément est nommé son associé. La barque, appelée la *Ste-Anne*, est de 18 tonneaux et est échouée à l'Anse-des-Mères en face de la rue Champlain à Québec. Ils ont déjà remis la somme de 800 livres aux vendeurs; le nouvel acquéreur remettra 1,200 livres à ces vendeurs. On ne connaît pas les motifs de la vente de la barque.

Le métier de Clément l'amènera à déménager à Québec. En février 1718, il est résidant de la rue Champlain à Québec où sont regroupés les ouvriers maritimes engagés au chantier naval royal du Cul-de-Sac.

<sup>23</sup> Marcel Fournier, *Les Européens au Canada des origines à 1765 (hors France)*, Montréal, Les Éditions du Fleuve, 1989, p.182.

<sup>24</sup> Réal Brisson, op. cit., p. 90, 98.

<sup>25</sup> *Vente par les sieurs Pinaud et Perthuis à Thomas Laforest et à Clément LeSieur*, 21 juin 1717. Greffe de Pierre Rivet dit Cavelier, ANQ,Q.

<sup>26</sup> *Vente d'une barque par Thomas Laforest et Clément LeSieur à Gabriel Dusaud*, 29 janvier 1718. Greffe de Florent de Lacetière, ANQ,Q.

Marie-Charlotte et Clément auront six enfants: Marie-Geneviève-Augustine, est née et baptisée le 30 décembre 1716 à Beaumont. Un baptême bien spécial ! Le parrain est nul autre que Monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, représenté par le curé Plante et la marraine la Mère Sainte-Augustine de l'hôpital général de Québec, représentée par Mathurine Poiré. Il est mentionné que le père est «Anglais de nation». Une relation particulière s'est établie entre le couple Drapeau-LeSieur et l'évêque de Québec. Ce dernier a présidé au mariage de Marie-Charlotte et de Clément et il devient parrain de leur premier enfant. On ne saurait deviner quels liens unissaient l'évêque aux LeSieur, mais il y en avait de toute évidence. Peut-être a-t-il amené Clément à abjurer la foi protestante et il l'aurait conduit au baptême catholique !

Marie-Anne, née le 15 et baptisée le 18 février 1719 à Québec, décède le 22 mars 1741, à l'âge de 22 ans; Jacques-Clément est né et baptisé le 1<sup>er</sup> juin 1721 à Québec; les jumelles, Marie-Jeanne et Marie-Charlotte, nées et baptisées le 26 août 1723 à Québec, décèdent trois semaines plus tard; Pierre est né et baptisé le 9 octobre 1724 à Québec et ne laisse de trace. Marie-Geneviève et Jacques-Clément survivront.

### **3- Donation à Clément et à Marie-Charlotte**

Au mois d'août 1717, Antoine Drapeau décède à Vincennes. Après le décès de son mari, Charlotte Joly accepte l'invitation de son gendre et de sa fille d'aller demeurer à Québec. Il y a toujours eu une affinité de Charlotte avec sa fille cadette. Elles ont partagé longtemps la même existence à Vincennes; on comprend que malade, elle se réfugie chez sa fille. En février 1718, elle réside rue Champlain à Québec, selon la donation faite à son gendre<sup>27</sup>.

Dans cette donation, Charlotte reconnaît les « bons soins qu'ils ont eu d'elle » et veut récompenser son gendre et sa fille Marie-Charlotte. Elle cède d'abord un montant de 50 livres, 24 gerbes de froment, la primeur de minots de blé, la primeur de 12 minots et demi de pois, ensuite ses linges et hardes « sans préjudice des frais que son gendre et sa fille sont obligés de faire pour elle pendant la maladie, lesquels leur seront remboursés par qui il appartiendra. » La donation est passée en après-midi, dans la chambre de Charlotte, en présence de Joseph de Lestre et de François du Saut, témoins attestant que Charlotte jouit d'un bon entendement et jugement.

Cette donation confirme que Marie-Charlotte et Clément ont bien soigné de Charlotte Joly, qu'ils lui ont procuré les soins nécessaires et que Charlotte manifeste toute sa reconnaissance pour ces faits et gestes. Elle décède le 1<sup>er</sup> décembre 1718 et est inhumée dans le cimetière de Québec, ayant reçu les derniers sacrements.

### **4- Des gens de métier**

On connaît peu la vie quotidienne de Marie-Charlotte et de Clément à Québec à partir de 1718. Ils habitent la basse-ville, rue Champlain. Clément travaille au chantier du Cul-de-Sac. On se réfère à quelques actes officiels pour deviner leur vie.

D'abord des naissances d'enfants en 1719, en 1721, en 1723 et en 1724. Les naissances et la mortalité infantile font partie de la vie courante de ces premiers

---

<sup>27</sup> *Donation de Charlotte Joly veuve Antoine Drapeau à Clément LeSieur, 16 février 1718. Greffe de Étienne Dubreuil, ANQ,Q.*

habitants du pays. On imagine les joies et les peines de Marie-Charlotte à l'occasion de ces événements. Marie-Charlotte et Clément perdent quatre enfants et sept petits-enfants sur onze ne survivent pas après leur naissance. Les mariages de leurs enfants apportent quelques informations sur la vie des LeSieur à Québec, particulièrement sur les métiers exercés.

Clément, le père, pratique les métiers de calfat et de charpentier, tel qu'il apparaît dans l'acte de mariage de son fils Jacques<sup>28</sup>. Il exerça ces métiers principalement dans la construction d'embarcation; c'était une activité importante à Québec. En 1744, on y comptait 10 charpentiers de navire. Le transport de personnes et de marchandises se faisait par voie d'eau. La ville de Québec compte 5,019 habitants en 1744 et la Côte-du-Sud contribue à alimenter ces gens.

Leur fils Jacques-Clément a appris le métier de boulanger auprès de Marie-Anne Aubuchon-Joly. Lors du recensement de 1744, il est inscrit comme ouvrier chez cette boulangère. À son contrat de mariage, il est dit compagnon boulanger. Il deviendra maître boulanger plus tard. La ville compte 18 boulangers : une activité essentielle à la vie quotidienne. La boulangerie, tout comme la boucherie, était un métier réglementé : les autorités contrôlaient sévèrement la qualité et le prix de vente des produits<sup>29</sup>. Il épousa Marie-Thècle Balan dit Lacombe le 10 mai 1745 à Québec. Ils eurent au moins six enfants dont trois meurent en bas âge. Il décéda le 27 mars 1760 et à son inhumation à Québec, on le dit «homme, marié, garçon boulanger».



La boulangerie<sup>30</sup>

<sup>28</sup> *Contrat de mariage entre Jacques-Clément Lesieur et Marie-Thècle Balan, 2 mai 1745, Greffe de Barolet. ANQ, Q.*

<sup>29</sup> Sous la direction de Yves Landry. *Pour le Christ et pour le Roi*, édition Libre expression, (1992), Montréal, p. 226.

<sup>30</sup> *Ibidem*, p 226

Leur fille Marie-Geneviève épousera le 7 octobre 1743 à Québec un tonnelier, Pierre Fortier, demeurant à Québec rue Sault-au-Matelot, d'après le recensement de 1744. Ce recensement note que 26 tonneliers y exercent ce métier important : le tonneau était le conteneur universel. On y transportait de tout, liquide ou solide : faïence, tissus, rhum, carreaux de vitre, fourrure, etc. Les tonneaux servaient à la mesure des aliments, à la salaison du poisson, des viandes. Le tonneau recueillait l'eau de pluie nécessaire tant pour l'usage domestique que pour combattre les fréquents incendies à l'époque. Le soin des animaux requérait des tonneaux. Chaque famille devait posséder plusieurs de ces récipients qu'on appelait baril, cuve, saloir, tinette, futaille selon leur usage. On fabriquait des tonneaux également pour les exporter en pièces vers les Antilles françaises<sup>31</sup>. La fabrication de tonneaux était une industrie prospère.

Devenue veuve, Geneviève épousera en secondes noces un autre tonnelier, Pierre Lacasse, maître tonnelier, habitant de Beaumont. Le contrat de mariage fut signé le 12 juin 1753 en la maison de Geneviève rue du Sault-au-Matelot. Son père Clément était présent.



Les tonneliers<sup>32</sup>

<sup>31</sup> Sous la direction de Yves Landry, op. cit., p. 225.

<sup>32</sup> *Ibidem*, Photo, p. 225.

## 5- Décès de Marie-Charlotte et de Clément

C'est le 3 juillet 1744 que fut inhumée dans le cimetière de Québec le corps de Marie-Charlotte Drapeau, âgée de 57 ans, épouse de Clément LeSieur, de la paroisse Notre-Dame de Québec, en présence des témoins Bédard et Huppe. La cérémonie fut présidée par le prêtre Pellet<sup>33</sup>.

Après le décès de son épouse, Clément alla demeurer chez sa fille Geneviève et son gendre Pierre Fortier, rue Sault-au-Matlot, à Québec. Nous le retrouvons là au recensement de 1744. Le couple Fortier hébergeait également Angélique La Chapelle, âgée de 13 ans, orpheline de sa mère. Une autre mention concernant Clément LeSieur apparaît le 8 novembre 1745 à St-Joseph de Pointe-Lévy : il est témoin au mariage d'un neveu par alliance Pierre Drapeau avec Marie-Joséphé Huard. Pierre était le fils de Jean-Baptiste Drapeau et de Perrine Lacroix.

Les dernières années de Clément LeSieur nous sont inconnues. Habita-t-il à Québec ou à Beaumont ou à St-Michel de Bellechasse? Il décéda le 16 décembre 1759 à St-Michel de Bellechasse, âgé 70 ans, ayant reçu les derniers sacrements. Il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de Beaumont. Le curé Chaufour présida la cérémonie en présence de Jean Molleur et Denis Nadeau, témoins<sup>34</sup>.

## 6- Descendance de Marie-Charlotte Drapeau-Clément LeSieur

**Clément LeSieur** (Mathieu/Isabelle Duton)

**Marie-Charlotte Drapeau** (Antoine/Charlotte Joly)

Mariage : 27 avril 1716

Notre-Dame de Québec

### Les deux enfants survivants :

**Jacques-Clément LeSieur**

(1721-1760)

Marie-Thècle Balan dit Lacombe

Mariage : 10 mai 1745

Notre-Dame de Québec

**Marie-Geneviève LeSieur**

(1716-1792)

1<sup>er</sup> mariage : Pierre Fortier ( - )

7 octobre 1743

Notre-Dame de Québec

### Leurs enfants :

- Clément (1746-1747)

- François (1749-1750)

- Marie-Geneviève (1751- )

- François (1755-1755)

- Jean-Baptiste (1755-1755)

- Louise (1757-1758)

- Louis-Marie (1759- )

2<sup>e</sup> mariage : Pierre Lacasse (1727-1764)

14 juin 1753

Notre-Dame de Québec

### Enfants LeSieur-Fortier (1<sup>er</sup> mariage)

- Pierre (1744-1744)

- Pierre Fortier (1745- )

- Geneviève (1746-1746)

### Enfant LeSieur-Lacasse (2<sup>e</sup> mariage)

- Pierre (1754- )

<sup>33</sup> Paroisse Notre-Dame de Québec, Sépulture, 3 juillet 1744.

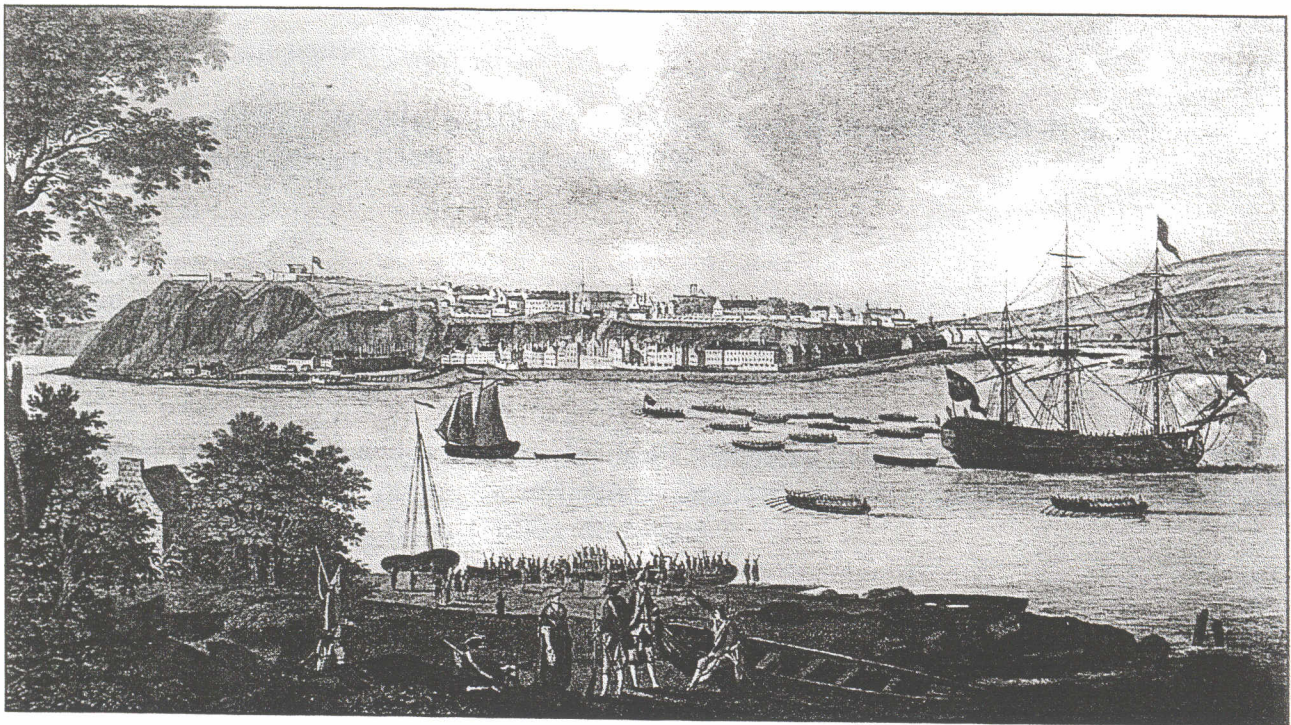
<sup>34</sup> Paroisse St-Michel de Bellechasse, Sépulture, 16 décembre 1759.

## Conclusion

Dans la première partie du 18<sup>e</sup> siècle, des descendants d'Antoine et de Charlotte sont fidèles à la terre et contribuent au développement de la seigneurie de Lauzon. D'autres descendants délaisseront peu à peu la vie rurale et s'orienteront vers des métiers de service à la ville de Québec, qui comptait peu d'habitants encore, mais qui devient un centre de commerce et de services.

En 1759, un événement considérable viendra bouleverser la vie des gens de la seigneurie de Lauzon et de la ville de Québec. Les Britanniques qui convoitent la Nouvelle-France se sont emparés de Beaumont le 29 juin 1759. Le lieutenant-colonel Monckton est parti de Beaumont avec une armée de 1 500 à 2 000 hommes et arrive le 30 juin 1759 à St-Joseph de Pointe-Lévy. Le seigneur Charest avec 60 hommes tout au plus résiste aux Britanniques, mais ceux-ci s'installent pour un siège de 75 jours. La France a peu investi pour défendre la Côte-du-Sud; on s'attendait à une invasion par le côté nord de Québec.

Le 13 septembre 1759, c'est la bataille des Plaines d'Abraham et le 18 septembre, Québec se rend. Par le traité de Paris, le 10 février 1763, la France cédait définitivement la Nouvelle-France à l'Angleterre. C'est la fin du Régime français.



**Le débarquement des Anglais à Pointe-Lévy en 1759  
et  
vue de Québec de la Pointe-Lévy, par Richard Short**  
*Archives nationales du Canada*

**Merci à des collaborateurs !**

- Recherche de photos et du plan de la ville de Lévis, *Gisèle Drapeau, Beaumont*
- Traduction anglaise du texte, *Estelle Mailloux, Boucherville*
- Révision du texte français, *Françoise Drapeau, Boucherville*

### **Collection : Les ancêtres Drapeau**

Chaque publication de cette collection veut contribuer à la connaissance de l'histoire de la famille Drapeau depuis 1643 jusque vers 1760...

Bertrand Drapeau. *Sur les traces d'Antoine et de Charlotte Joly, ancêtres des Drapeau*, Bulletin des familles Drapeau, vol. 2, no 4, (1994), 51 pages.

Bertrand Drapeau. *Sur les traces de Jean Drapeau (1672-1707) et de Jean-Baptiste Drapeau (1681-1721), deux fils d'Antoine Drapeau et de Charlotte Joly*, Bulletin des familles Drapeau, vol. 4, no 4, (1996), 38 pages.

Bertrand Drapeau. *Sur les traces de Zacharie Drapeau (1678-1731), de Pierre-François Drapeau (1682-1754) et de Pierre dit le Jeune Drapeau (1690-1756), trois fils d'Antoine et de Charlotte Joly*, Bulletin des familles Drapeau, vol. 5, no 4, (1997), 42 pages.

Bertrand Drapeau. *Sur les traces de Marie Drapeau (1674-1754) et de Marie-Charlotte Drapeau (1687-1744), deux filles d'Antoine Drapeau et de Charlotte Joly*, Bulletin des familles Drapeau, vol 7, no 4, (1999), 28 pages.

**N.B. Chaque Bulletin est disponible au coût de 4,00\$ incluant les frais d'envoi.**

**Société canadienne des Postes  
Envoi : Publications canadiennes  
Contrat no : 0632481**

**Publié et édité par  
Association des familles Drapeau inc.  
Case postale 25 513  
Boucherville Qc Canada J4B 8A2**

**Port de retour garanti**

---

## **Vous avez changé d'adresse ?**

Signifiez votre changement d'adresse, même un changement de code postal, cela évite des frais à l'Association.

Les frais s'élèvent à plus de 2,00\$ à chaque fois qu'un Bulletin est retourné à l'Association par Postes Canada: recherche téléphonique et frais interurbains, mise à la poste à nouveau après avoir retrouvé la bonne adresse de ce membre.

Nous voulons que chaque membre reçoive ce qui lui est dû; de là viennent les recherches pour le rejoindre. Il est facile d'avertir d'un changement d'adresse.

**Merci !**